

LE THÉORBE

Le théorbe est un instrument à **cordes pincées** de la famille du luth. Le théorbiste se sert de ses doigts pour mettre en vibration les cordes. Les doigts de l'autre main appuient sur les cordes au niveau des frettes pour varier la hauteur des notes.

Il est constitué d'une fine planche de bois : la **table** (1), qui est collée sur une **caisse de résonance** en forme de demi-poire (2) faite d'un assemblage de lamelles de bois. Le **manche** (3) comporte des **frettes** (4) et deux **chevilliers** (5,6).

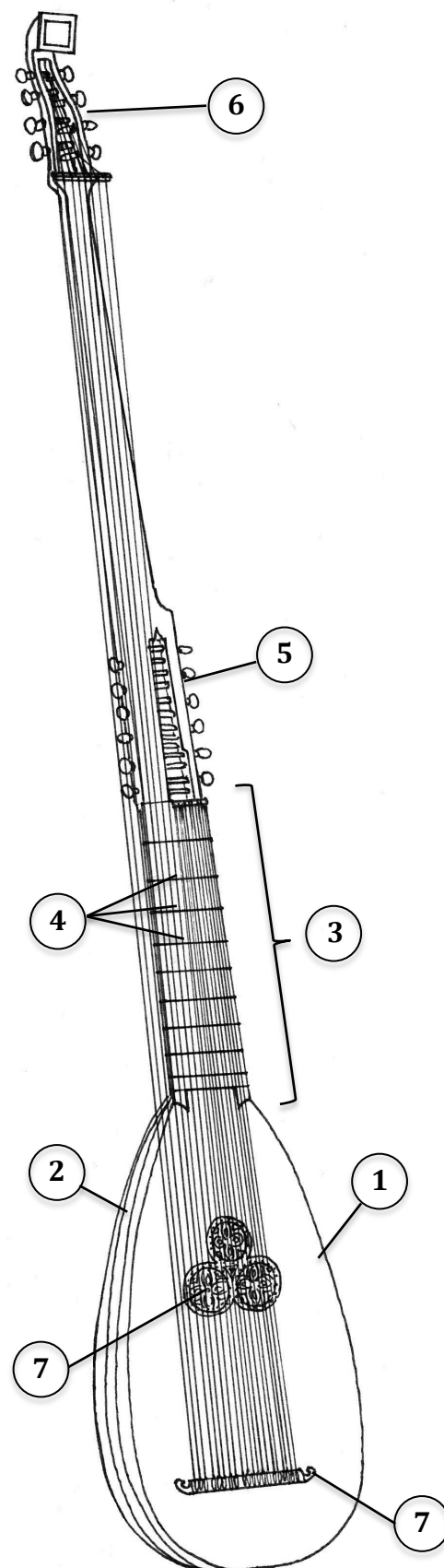
L'ouverture ouvragée de la table s'appelle la **rosace** (7). Certains théorbes en comptent plusieurs.

Les six choeurs les plus courts, attachés entre le **cordier** (8) et le premier chevillier (5), forment le petit jeu et les huit cordes les plus longues (et les plus graves), attachées entre le cordier et le deuxième chevillier (6), forment le grand jeu. Les deux jeux totalisent donc quatorze choeurs.

Une des spécificités du théorbe est son accord. Contrairement à la logique habituelle qui veut que les cordes soient placées de l'aigu au grave, ici, les deux premières cordes du petit jeu sont accordées une octave plus grave que ce qu'elles sont habituellement sur les instruments à cordes. Elles sont dites **avalées**. On qualifie cet accord de **réentrant**. La corde la plus aigüe du théorbe est donc sa troisième corde.

Le théorbe a été développé à la fin du XVIème siècle en Italie et a été joué dans toute l'Europe jusqu'à la fin du XVIIIème siècle.

Il a été conçu avant tout comme instrument d'accompagnement du chant ou d'autres instruments, mais il existe aussi un répertoire pour théorbe seul. Un autre type de théorbe existait en France, plus petit et appelé **théorbe de pièces**.



acma

ASSOCIATION
DES CONCERTS
DE MUSIQUE
ANCIENNE

www.acma.ch